

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 11 FEVRIER 2020

Présents : M. DELESTRE Frédéric, M. COLLAS Stéphane, Mme MOUCHET Stéphanie, Mme TISON Martine, M. MANCEAU Jean-François, M. ESSADIKI Driss, M. KINDMANN Vincent, Mme RONCE Dominique, M. SAGETTE Jean-François, M. MANCEAU Fabrice, M. FREON Thierry et formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : Mme MAUGARD Corrine

TOUR DE GARDE DES ELECTIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal fixe les tours de garde du bureau de vote pour les élections municipales du 15 mars prochain.

PREPARATION DU BUDGET 2020

Monsieur le Maire rappelle les problèmes de chauffage de la salle des fêtes ; des devis sont en attente seule une entreprise a donné son estimation. En effet, le changement du minitel qui sert de commande au chauffage serait la première intervention à prévoir. Ensuite l'intervention pour le remplacement des plaques chauffantes serait prévue au fur et à mesure des disfonctionnements. Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a souscrit un contrat pour toute la téléphonie, une économie de 1500€ environ est attendue. Monsieur Colas indique que la réfection électrique de l'atelier communal est en cours.

La réfection du toit de la petite salle et au-dessus des toilettes est à prévoir.

L'école Saint Joseph à Illiers Combray a fait une demande de participation financière pour un enfant de la commune, après discussion, il est décidé de ne pas attribuer de subvention.

Les réflexions sur le projet de budget qui sera examiné en commission des finances le 18 février prochain sont principalement liées aux travaux de réparation du chauffage de la salle des fêtes et à l'achat d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur pour l'école.

REMPLACEMENT D'UN AGENT D'ANIMATION

Monsieur le Maire expose que des agents du service périscolaire sont inscrits à des formations qui occasionneront des absences. Pour pallier à celles-ci, monsieur le Maire propose de recruter ponctuellement un agent sous contrat à durée déterminée, et pour se faire il est nécessaire de délibérer sur la création d'un poste à 5 h journalière.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire explique que l'état a émis un avis défavorable sur le projet du PLUi ; une réunion a eu lieu à la DDT pour débloquer la situation mais la réponse n'est pas satisfaisante. Une réponse concernant le PADD est attendue des services de l'état.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que le développement de la zone d'activité n'est pas impacté par le report du PLUi ; le service de l'environnement a exigé une réserve d'eau plus importante ; le permis de construire devrait être déposé en juin prochain pour début de travaux en 2021.

La commune fera l'objet d'un contrôle URSSAF le mois prochain.

Le prochain conseil est fixé au 10 mars 2020.

Fin de la séance à 22 h 00



Le Maire,
Frédéric DELESTRE